

compte à vue start2bank (en euro)
IBAN BE21 7506 5939 0503
BIC AXABBE22



Date : 12-04-2022
Monsieur et Madame
Christian Goblet
Françoise Grimard

Rubrique : CHRISTIAN

Extrait de compte 2022 / 6 - p 1/6

Solde précédent **+8.419,78**

date opération		date	valeur
23-03	Virement en euros du compte BE47 2100 0415 4480 (BIC: GEBABEBB) de Europ Assistance Belgium Boulevard du Triomphe, 172 BE 1160 Brussels Communication: 07606476 / EABGA - 2021Dossier: 07606476 Réf.donneur d'ordre 07606476-2022436645 Réf.banque donneuse d'ordre 8022081CCVOSGCT	23-03	+2.061,00
23-03	Virement en euros vers le compte BE06 0960 1782 8722 (BIC: GKCCBEBB) de Tecteo - V00 Rue Jean Jaures 46 BE 4430 ANS Communication: 463227328163 Réf.banque donneuse d'ordre E215716682 Effectué via Homebanking le 23-03-2022 à 09:35	23-03	-32,50
23-03	Virement en euros vers le compte BE90 3631 5388 9732 (BIC: BBRUBEBB) de Interencaiss Intern. sa Communication: 22/2809-CL03441 Réf.banque donneuse d'ordre E215716683 Effectué via Homebanking le 23-03-2022 à 09:35	23-03	-126,00
23-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 23-03-2022 à 14:36 chez La Caleche - Durbuy avec carte numéro 7506593905030404	23-03	-62,00
24-03	Virement en euros du compte BE44 0011 3066 5645 (BIC: GEBABEBB) de S.F.P. TOUR DU MIDI BE 1060 BRUXELLES Communication: /B/ PENSION 03/2022 NISS:49122809185 - PID:00333871617 Suite com.: AMI:61,84 SOLID:34,84 PREC:139,15 PLUS D INFOS:WWW.MYPENSION.BE Réf.donneur d'ordre 49122809185 03/2022 00000333871617 Réf.banque donneuse d'ordre 8822081B80NYASCT	24-03	+1.506,02
25-03	Domiciliation européenne récurrente (Core) pour PROXIMUS Identification du créancier: BE92FLS0202239951 Référence du mandat: B009609477 Communication: 007232402303007232402303	25-03	-100,98
25-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 25-03-2022 à 11:20 chez PARKING NAMUR EXPOSITI - NAMUR avec carte numéro 7506593905030404	25-03	-3,00
25-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 25-03-2022 à 12:38 chez BOULANGERIE PATISSERIE - CINEY avec carte numéro 7506593905030404	25-03	-5,80
25-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 25-03-2022 à 13:38 chez SPRL KEMPINAIRE. F - HASTIERE-PAR- avec carte numéro 7506593905030404	25-03	-3,00
26-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 26-03-2022 à 17:11 chez MARKET WALCOURT - WALCOURT avec carte numéro 7506593905030404	26-03	-9,85

compte à vue start2bank (en
euro)
IBAN BE21 7506 5939 0503
BIC AXABBE22



Date : 12-04-2022
Monsieur et Madame
Christian Goblet
Françoise Grimard

Rubrique : CHRISTIAN

Extrait de compte 2022 / 6 - p 2/6

date opération		date valeur	
27-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 27-03-2022 à 08:25 chez HUYLENBROECK SERGE M. - WALCOURT avec carte numéro 7506593905030404	27-03	-5,80
28-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 28-03-2022 à 15:40 chez World Coffee s - Chatelet avec carte numéro 7506593905030404	28-03	-4,50
29-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 29-03-2022 à 09:26 chez MARCEL SCHAMP MARCINEL - MARCINELLES avec carte numéro 7506593905030404	29-03	-3,70
29-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 29-03-2022 à 09:59 chez Black Coffee - Fontaine 1 avec carte numéro 7506593905030404	29-03	-2,50
29-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 29-03-2022 à 10:16 chez REPAIR VILLE 2 - CHARLEROI avec carte numéro 7506593905030404	29-03	-30,00
29-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 29-03-2022 à 10:26 chez MAKRO LODELINSART STAT - LODELINSART avec carte numéro 7506593905030404 61,10 litre diesel à 1,99 EUR	29-03	-122,14
29-03	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 29-03-2022 à 12:07 chez MARCEL SCHAMP MARCINEL - MARCINELLES avec carte numéro 7506593905030404	29-03	-15,50
30-03	Paiement dépenses carte de crédit VISA Communication: VISA REF 080 Suite com.: 17355323-03/213717355323607	30-03	-528,84
31-03	Virement en euros vers le compte BE16 0960 1175 2074 (BIC: GKCCBEBB) de CHR NAMUR Communication: 281026272767 Réf.banque donneuse d'ordre E216192927 Effectué via Homebanking le 31-03-2022 à 10:33	31-03	-44,06
31-03	Virement en euros vers le compte BE50 1043 5848 9718 (BIC: NICABEBB) de MOBILESEM 2 Communication: GOBLET Christian - MARS 2022 Réf.banque donneuse d'ordre E216201894 Effectué via Homebanking le 31-03-2022 à 11:57	31-03	-2,00
01-04	Frais carte de crédit VISA	01-04	-3,00
01-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 01-04-2022 à 09:17 chez PNEU 2000 SA - NALINNES avec carte numéro 7506593905030404	01-04	-354,00
01-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 01-04-2022 à 09:32 chez ROBIN S CAFE - Ham-sur-He avec carte numéro 7506593905030404	01-04	-3,80
01-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 01-04-2022 à 10:56 chez REPAIR VILLE 2 - CHARLEROI avec carte numéro 7506593905030404	01-04	-30,00
01-04	Retrait d'espèces par carte de débit AXA - Bancontact - le 01-04-2022 à 11:44 chez NALINNES-BULTIA - NALINNES avec carte numéro 7506593905030404	01-04	-250,00
01-04	Frais d'utilisation carte de débit AXA à un distributeur non AXA	01-04	-0,50
03-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 03-04-2022 à 08:25	03-04	-5,80

compte à vue start2bank (en
euro)
IBAN BE21 7506 5939 0503
BIC AXABBE22



Date : 12-04-2022
Monsieur et Madame
Christian Goblet
Françoise Grimard

Rubrique : CHRISTIAN

Extrait de compte 2022 / 6 - p 3/6

date opération		date valeur	
	chez HUYLENBROECK SERGE M. - WALCOURT avec carte numéro 7506593905030404		
03-04	Achat par carte de débit AXA - Maestro de 56,50 EUR le 03-04-2022 (1 EUR = 1,000000 EUR et frais étrangers 0,00 EUR) à LE SAINT GERMAIN MONS avec carte numéro 7506593905030404	03-04	-56,50
06-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 06-04-2022 à 14:24 chez Black Coffee - Fontaine l avec carte numéro 7506593905030404	06-04	-2,50
07-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 07-04-2022 à 11:34 chez 7148 COLRUYT WALCOURT - CHASTRES avec carte numéro 7506593905030404	07-04	-60,30
08-04	Virement en euros du compte BE39 1030 3158 8019 (BIC: NICABEBB) de MOBIL ESEM Rue du Moulin,181 BE 5600 PHILIPPEVILLE Communication: Defraiemnt mois de mars 2022 LC Réf.banque donneuse d'ordre C2D07PGXHA2DWGPH	08-04	+44,42
08-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 08-04-2022 à 12:50 chez MARCEL SCHAMP SA - MARCINELLES avec carte numéro 7506593905030404	08-04	-7,90
08-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 08-04-2022 à 15:07 chez MARKET WALCOURT - WALCOURT avec carte numéro 7506593905030404	08-04	-1,33
09-04	Virement en euros vers le compte BE87 7965 5011 9094 (BIC: GKCCBEBB) de MC PROVINCE DE NAMUR RUE DES TANNERIES 55 BE 5000 NAMUR Communication: 942042055566 Réf.banque donneuse d'ordre E216898514 Effectué via Homebanking le 09-04-2022 à 15:45	11-04	-37,50
10-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 10-04-2022 à 14:28 chez Chez Hermand l h - Rochefort avec carte numéro 7506593905030404	10-04	-55,50
11-04	Achat par carte de débit AXA - Bancontact - le 11-04-2022 à 09:27 chez Q8 106243 WALCOURT - WALCOURT avec carte numéro 7506593905030404 60,15 litre diesel à 1,83 EUR	11-04	-110,62
12-04	Virement en euros vers le compte BE98 0689 3598 8793 (BIC: GKCCBEBB) de CROIX ROUGE DE BELGIQUE Communication: 112220244233 Réf.banque donneuse d'ordre E217068807 Effectué via Homebanking le 12-04-2022 à 16:40	12-04	-62,11
12-04	Virement en euros vers le compte BE81 7320 0694 2524 (BIC: CREGBEBB) de SANTE . PREVOYANCE RUE SAINT-LUC 8 BE 5004 BOUGE Communication: 220210410618 Réf.banque donneuse d'ordre E217068808 Effectué via Homebanking le 12-04-2022 à 16:34	12-04	-3,72

compte à vue start2bank (en
euro)
IBAN BE21 7506 5939 0503
BIC AXABBE22



Date : 12-04-2022
Monsieur et Madame
Christian Goblet
Françoise Grimard

Rubrique : CHRISTIAN

Extrait de compte 2022 / 6 - p 4/6

date opération		date valeur	
12-04	Virement en euros vers le compte BE32 0001 5406 5302 (BIC: BPOTBEB1) de SOEURS DE LA PROVIDENCE Communication: Note ETienne GOBLET - 3/2022 Réf.banque donneuse d'ordre E217068809 Effectué via Homebanking le 12-04-2022 à 16:37	12-04	-916,50

Solde actuel

+8.967,47

Messages

Votre argent est protégé jusqu'à 100.000 euros. C'est ce qu'on appelle le système de garantie des dépôts. Pour en savoir plus, lisez ce qui suit.

FICHE D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DEPOTS

- La protection des dépôts effectués auprès de AXA Bank Belgium sa est assurée par : Le Fonds de garantie (BE)
- Plafond de la protection : 100.000 EUR par déposant et par établissement de crédit (1)
- Si vous avez plusieurs dépôts dans le même établissement de crédit : Tous vos dépôts dans le même établissement de crédit sont additionnés et le total est plafonné à 100.000 EUR (1).
- Si vous détenez un compte joint avec une ou plusieurs autres personnes : Le plafond de 100.000 EUR s'applique à chaque déposant séparément (2)
- Délai de remboursement en cas de défaillance de l'établissement de crédit : 20 jours ouvrables (3)
- Monnaie du remboursement : Euro
- Correspondant :
Fonds de garantie pour les services financiers
Service Public Fédéral Finances
Administration générale de la Trésorerie
Avenue des Arts 30
BE-1040 Bruxelles

Tél. : 32.2.574.78.40
Fax : 32.2.579.69.19
E-mail : fondsdegarantie.tresorerie@minfin.fed.be
- Pour en savoir plus, notamment sur les types de dépôts et de déposants couverts par la protection
Site web : <http://fondsdegarantie.belgium.be/fr>

compte à vue start2bank (en euro)
IBAN BE21 7506 5939 0503
BIC AXABBE22



Date : 12-04-2022
Monsieur et Madame
Christian Goblet
Françoise Grimard

Rubrique : CHRISTIAN

Extrait de compte 2022 / 6 - p 5/6

Informations complémentaires

(1) Limite générale de la protection

Si un dépôt est indisponible parce qu'un établissement de crédit n'est pas en mesure d'honorer ses obligations financières, les déposants sont remboursés par un système de garantie des dépôts. Le remboursement est plafonné à 100.000 EUR par personne et par établissement de crédit. Cela signifie que tous les dépôts auprès d'un même établissement de crédit sont additionnés afin de déterminer le niveau de garantie. Si, par exemple, un déposant détient un compte d'épargne dont le solde s'élève à 90.000 EUR et un compte courant dont le solde s'élève à 20.000 EUR, son remboursement sera limité à 100.000 EUR.

A certaines conditions, les dépôts suivants sont garantis au-delà de 100.000 EUR :

Il s'agit des dépôts (i) résultant de transactions immobilières relatives à des biens privés d'habitation, (ii) des dépôts qui sont liés à des événements particuliers de la vie d'un déposant et qui remplissent certains objectifs sociaux et (iii) des dépôts qui résultent du paiement de prestations d'assurance ou d'indemnités accordées aux victimes d'infractions pénales ou d'erreurs judiciaires.

Pour en savoir plus : <http://fondsdegarantie.belgium.be/fr>

(2) Limite de protection des comptes joints

En cas de comptes joints, le plafond de 100.000 EUR s'applique à chaque déposant. Les dépôts détenus sur un compte joint sont remboursés selon les parts revenant aux personnes ayant droit sur ces avoirs. A défaut de dispositions particulières, le compte est réparti de façon égale entre les ayants droit. Cependant, les dépôts sur un compte sur lequel deux personnes au moins ont des droits en leur qualité de membre d'une association, d'un groupement, ou d'une indivision non dotés de la personnalité juridique, sont, pour le calcul du plafond de 100.000 EUR, regroupés et traités comme s'ils étaient effectués par un déposant unique, à moins que les membres puissent exercer individuellement des droits sur les avoirs en compte et que l'identité de chacun d'eux puisse être établie.

(3) Remboursement

Le système de garantie des dépôts compétent est le Fonds de garantie pour les services financiers.

Site web : <http://fondsdegarantie.belgium.be>

Il remboursera vos dépôts jusqu'à 100.000 EUR dans un délai maximal de 20 jours ouvrables, qui sera progressivement ramené à un délai de 7 jours ouvrables au plus tard en 2024.

Tant que ce délai ne sera pas ramené à 7 jours ouvrables maximum, le Fonds de garantie veillera à ce que les déposants aient accès à un montant suffisant de leurs dépôts assurés pour couvrir le coût de la vie dans un délai de cinq jours ouvrables suivant une demande. Pour en savoir plus : <http://fondsdegarantie.belgium.be>

compte à vue start2bank (en euro)
IBAN BE21 7506 5939 0503
BIC AXABBE22



Date : 12-04-2022
Monsieur et Madame
Christian Goblet
Françoise Grimard

Rubrique : CHRISTIAN

Extrait de compte 2022 / 6 - p 6/6

Si vous n'avez pas été remboursé(e) dans ces délais, veuillez prendre contact avec le système de garantie des dépôts, car le délai de présentation d'une demande de remboursement peut être limité. Pour en savoir plus : <http://fondsdegarantie.belgium.be>

Autres informations importantes

Il n'y a pas d'accusé de réception à signer lors de l'envoi annuel de fiche d'information.

En général, tous les déposants, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, sont couverts par le système de garantie des dépôts. Les exceptions applicables à certains types de dépôts ou de déposants sont indiquées sur le site internet du système de garantie des dépôts compétent. Votre établissement de crédit vous indiquera aussi sur demande si certains dépôts sont éligibles ou non. Si un dépôt est éligible, l'établissement de crédit le confirmera également sur vos extraits de compte.

Ce dépôt entre en ligne de compte pour la protection des dépôts. Plus d'info:
<https://www.axabank.be/fr/informations-juridiques/protection-des-depots> ou auprès de votre agence/bureau.